



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 FEVRIER 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTES : 04</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 31 janvier 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 28 mars 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Sophie BIBAL ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU et Mme Marie-Thérèse BERGERET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN.</i></p>
--	---

Délibération n°14

Rapporteur : M. Jean-Pierre PLAISANCE

Objet : Programme 2023 des travaux à réaliser en forêt communale : demande de subvention auprès de SYLV'ACCTES

Les services de l'ONF ont proposé à la Municipalité la programmation pour l'année 2023 des travaux en forêt communale.

Les travaux comprennent l'intervention en futaie irrégulière combinant relevé du couvert, dégagement de semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches dont le montant s'élève à 19 864.87 € HT.

Dans le cadre du dispositif de financement relatif au projet en forêt communale, ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide accordée par SYLV'ACCTES à hauteur de 9 932.44 € H.T.

La Commission municipale a examiné ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Accepte la réalisation des travaux proposés par l'ONF et d'approuver le plan de financement présenté,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce projet,**

- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter auprès de SYLV'ACCTES les subventions les plus élevées possibles.**
- **Demande à SYLV'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230206-20230206_DE14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2023

Publication : 10/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

